Cinquante cinquième année. - N° 115 A Lundi 14 et mardi 15 juin 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2210

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

411 909 682 RCS Vannes.
CLB.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 147560.00 EUR.
Adresse : Kerpellec, 56250 Elven.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ENTRE PIERRES ET EAUX Société par actions simplifiée au capital de 400.040 euros Siège social : 12 allée Michel Strogoff 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE 852.567.809 R.C.S. NANTES Et LA SOCIETE CLB Société par actions simplifiée Au capital de 147.560 € Siège social: Kerpellec 56250 ELVEN 411.909.682 RCS VANNES 1. Société absorbante : La société PIERRES ET EAUX, société par actions simplifiée au capital de 400.040 €, dont le siège social est à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980) – 12, allée Michel Strogoff et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 852.567.809, représentée par Monsieur Laurent HUET, en sa qualité de Président, 2. Société absorbée : la société CLB, société par actions simplifiée au capital de 147.560 €, dont le siège social est à ELVEN (56250) - Kerpellec et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Vannes sous le numéro 411.909.682, représentée par la société PIERRES ET EAUX, en sa qualité de Président L'évaluation des biens transmis par voie de fusion s'établit à : Actif : 690.817 € Passif : 35.813 € Actif Net apporté : 655.004 € Parité d'échange : Néant Prime de fusion : Néant Montant du mali de fusion : 1.273.117 € Date du projet : 10 juin 2021 Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former des oppositions à cette fusion, placée sous le régime prévu à l'article L.236-11 du code de commerce, dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du code de commerce. Lieu de dépôt pour la société absorbante : Greffe du tribunal de commerce de Nantes (44) Date de dépôt pour la société absorbante : 11 juin 2021. Lieu de dépôt pour la société absorbée : Greffe du tribunal de commerce de Vannes (56) Date de dépôt pour la société absorbée : 11 juin 2021. Pour avis.